

RUGBY : Fédération française de rugby : Rapport de l'Inspection générale de la Jeunesse et des Sports

A la fin du mois d'août, Laura FLESSEL, ministre des Sports, a été interpellée sur la manière dont la Commission d'appel de la Fédération française de rugby (FFR) a rendu ses décisions...



A la fin du mois d'août, Laura FLESSEL, ministre des Sports, a été interpellée sur la manière dont la Commission d'appel de la Fédération française de rugby (FFR) a rendu ses décisions, le 29 juin 2017, sur plusieurs dossiers concernant le

Montpellier Hérault Rugby (MHR) et deux de ses joueurs.

Dans un souci de transparence, la ministre a immédiatement confié une mission à l'Inspection générale de la Jeunesse et des Sports afin de faire toute la lumière sur les conditions dans lesquelles ces décisions ont été prises.

Cette mission est aujourd'hui arrivée à son terme. La ministre a pris connaissance du rapport d'enquête et remercie les deux inspecteurs missionnés pour la rigueur de leur travail.

Selon les conclusions du rapport :

» La Commission d'appel de la FFR a commis un certain nombre d'irrégularités de fond et de procédure dans ses prises de décision. Aussi, la ministre a demandé à la FFR d'élaborer un plan d'actions avec des mesures correctrices (ci-joint) afin que ces irrégularités ne puissent plus se reproduire.

» Le président de la FFR a contacté le président de la Commission d'appel le 30 juin au matin. Cet appel a précédé un changement de décision de la part des membres de la Commission. Les preuves manquent, à ce jour, pour connaître la teneur exacte de cet appel téléphonique. Aussi, la ministre va porter le rapport à la connaissance de la justice.